



DP | FONDATION D'ENTREPRISE
DÔMES PHARMA

**APPEL À PROJET BIEN-ÊTRE DES SOIGNANTS
DU MONDE VÉTÉRINAIRE ET ANIMALIER**

15 avril au 30 juin 2024



Fondation d'entreprise DÔMES PHARMA

Présentation

Témoïn depuis plus de 70 ans du lien unique qui unit l'Homme et l'Animal, en 2019 le Groupe Dômes Pharma a souhaité créer une Fondation pour renforcer et célébrer ce lien.

La Fondation d'entreprise Dômes Pharma s'est donnée pour mission de soutenir deux domaines en lien avec la santé et les animaux.

- **Les projets de médiation animale** qui favorisent, ou étudient, les interactions bienfaitantes entre l'Homme et l'Animal à des fins préventives, thérapeutiques ou de bien-être. Un appel à projet est lancé chaque année entre janvier et mars.
- **Les projets, initiatives ou organismes en faveur du bien-être des soignants du monde vétérinaire et animalier** : Un appel à projet est lancé chaque année entre mars et juin.

A cette fin, elle peut apporter des moyens financiers à des associations qui partagent sa vision et agissent pour le même objet.

Critères généraux

Appel à projet bien-être des soignants du monde vétérinaire et animalier

Si votre demande de subvention correspond aux critères ci-dessous, complétez le dossier de candidature en ligne accompagné des pièces demandées afin qu'il soit étudié par nos soins.

Le dossier de candidature accompagné des pièces justificatives doit être rempli en ligne à l'adresse : <https://www.domespharma.com/fondation/demande-subvention/>

- **Objectifs :** Les projets retenus doivent répondre à l'objet de la fondation et ainsi permettre d'améliorer le bien-être des soignants du monde vétérinaire et animalier.
- **Structure porteuse :** L'organisme demandeur doit avoir une véritable vocation d'intérêt général, une utilité sociale avérée et une gestion désintéressée. La Fondation peut vous recommander des associations successibles d'accompagner vos projets. Contactez-nous à l'adresse fondation@domespharma.com
- **Pertinence :** la Fondation intervient en finançant des structures s'inscrivant dans une démarche de respect permanent du bien-être des humains et des animaux.
- **Seront automatiquement rejetés les projets :**
 - Sans caractère préventif, thérapeutique ou de bien-être dans le domaine de la médiation animale (objet de la Fondation) ;
 - A but lucratif ;
 - Personnels, portés par une personne physique ayant un bénéficiaire unique ;
 - Ayant trait à des actions de formation pouvant relever des dispositifs de formation professionnelle.
 - Ne prenant pas suffisamment en compte ou ne garantissant pas assez le bien-être des animaux

La Fondation d'Entreprise DÔMES PHARMA se réserve le droit de valider ou refuser souverainement les dossiers qui lui seront soumis.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

Demande de soutien de projet

Processus de sélection

01.

Recevalibilité du dossier

A réception, les dossiers font l'objet d'un contrôle de recevabilité par l'équipe de la Fondation en fonction des critères de sélection et de la liste des pièces demandées. Au besoin la Fondation demandera un complément d'informations à la personne en charge du projet.

02.

Étude du projet

Si le dossier est complet et répond aux critères de sélection, il sera transmis individuellement à chaque membre décisionnaire afin qu'il en prenne connaissance. Si besoin, un entretien physique ou téléphonique pourra être proposé au porteur du projet.

03.

Décision de la Fondation

Le projet sera ensuite soumis aux votes des membres décisionnaires concernés, dont le nombre varie en fonction du montant demandé à la Fondation. Le projet ainsi peut-être : (a) accepté en l'état, (b) validé et assorti de conseils, (c) validé sous condition(s), (d) ou refusé.

04.

Mise en place du partenariat

Si la demande est approuvée, la Fondation enverra un projet de convention de mécénat au porteur du projet. Les versements du mécène ne pourront être valablement effectués qu'après la signature de la convention par les Parties.



Liste des pièces à fournir pour une demande de subvention

Le formulaire en ligne est disponibles sur www.domespharma.com/fondation/demande-subvention/

Pour toutes les structures :

- + Dossier de candidature Projet dûment complété en ligne.
- + Statuts de l'organisme
- + Liste des membres du conseil d'administration et/ou de l'équipe de direction.
- + Supports de communication existants.
- + RIB (dans l'éventualité d'une subvention)

Pour les structures associatives (loi 1901):

- + Déclaration au journal officiel ou en Préfecture.
- + Bilan et compte de résultat de l'année précédente.
- + Rapports d'activité des deux dernières années.



Fondation Dômes Pharma
10 rue des bouleaux
63 100 Clermont-Ferrand

fondation@domespharma.com
www.domespharma.com